

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL PU-S616 est un bouche-pores polyuréthane coloré à 2 composants, prêt à l'emploi, faiblement émissif et légèrement élastifié, à base de polyuréthane de haute qualité. RINOL PU-S616, certifié LEED v4, présente une très faible teneur en COV.

Après mélange avec le durcisseur correspondant, RINOL PU-S616 est utilisé pour réaliser des bouche-pores et des revêtements minces résistants à l'abrasion (0,15–0,30 mm). RINOL PU-S616 présente une bonne résistance aux UV et convient particulièrement comme couche de finition pour les sols RINOL à surface rugueuse.

RINOL PU-S616 est utilisé comme bouche-pores coloré pour des surfaces soumises à des charges mécaniques moyennes, par exemple des halls de production.

RINOL PU-S616 peut être utilisé comme couche de finition pour les systèmes RINOLPARKING, RINOLPARKING OS11 a LE, RINOLPARKING OS11 b LE et RINOLPARKING OS8 LE.

2 Instructions de mise en œuvre

Préparation du support

Le support doit être propre et exempt d'agents de démoulage. Toutes les traces d'huile, de graisse, de résidus de peinture, de produits chimiques, d'algues et de laitance de ciment doivent être éliminées. Il est essentiel de vérifier si le support est à pores ouverts, poreux ou présente une absorbance similaire, car cela peut entraîner la formation de bulles ou de pores dans le revêtement. Cela doit être vérifié par l'applicateur et corrigé si nécessaire.

Avant l'application de RINOL PU-S616, l'excédent de sable des couches précédentes doit être complètement éliminé, par exemple de la couche d'usure de RINOL PU-V414, de la couche HwO de RINOL PU-L314 N, ou de la couche de primaire de RINOL EP-P214 / RINOL EP-P216.

RINOL PU-S616 doit être appliqué au plus tard 24 heures après l'application de la couche précédente.

Il convient de veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou toute autre substance susceptible de perturber la réaction n'entre en contact avec RINOL PU-S616 avant et pendant la phase de durcissement.

Application

Le produit est fourni en emballages à 2 composants dans le bon rapport de mélange. Avant la mise en œuvre, le matériau doit être amené au moins à la température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant A doit être agité pendant au moins 1 à 2 minutes. Le composant B doit ensuite être versé intégralement dans le composant A. Les deux composants doivent être mélangés avec un malaxeur électrique approprié pendant au moins 2 à 3 minutes. Il faut éviter toute inclusion d'air pendant le mélange. Le mélange doit ensuite être transvasé puis brièvement remélangé.

RINOL PU-S616 doit être appliqué par portions à l'aide d'une truelle appropriée ou d'une raclette en caoutchouc, puis passé au rouleau à poils courts.



Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Taille du conditionnement (emballage à 2 composants)	Emballage de 25 kg
2	Couleurs	Nuancier RINOL
3	Durée de conservation / stockage	6 mois à 15-20°C, dans tous les cas (également pendant le transport) à l'abri du gel, protéger de la lumière directe du soleil

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Densité (20°C)	env. 1,23 g/cm ³
2	Temps d'utilisation (20°C)	env. 10 - 15 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et du local	15-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, y compris pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau (selon le support)	env. 250 - 800 g/m ²
5	Accessibilité à pied (20°C)	après env. 18 - 24 heures
6	Rel. relative	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques

Matériau durci

1	Résistance à l'arrachement (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
2	Capacité de charge complète mécanique (20°C) chimique (20°C)	après 7 jours après 28 jours

Retraitement

En cas de recouvrement dans les 24 heures suivant la mise en œuvre, la couche de surface n'a pas besoin d'être poncée séparément. Un recouvrement ultérieur n'est possible qu'après un ponçage soigneux et une élimination complète par aspiration de la poussière de ponçage, faute de quoi des problèmes d'adhérence peuvent survenir.

Entretien

Afin de préserver durablement les propriétés du sol en résine synthétique, un entretien régulier est recommandé. Veuillez vous référer aux instructions d'entretien RINOL.

Teinte

Presque toutes les teintes sont possibles. De légers écarts de couleur sont inévitables en raison des matières premières utilisées. Des écarts de couleur permanents peuvent survenir avec les teintes claires, par exemple dans la gamme des jaunes ou des oranges, en raison du remplissage avec du sable

de quartz.

Mesures de protection

Pour les informations relatives à la manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur ainsi que les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Des vêtements de protection appropriés et des lunettes de sécurité doivent être portés pendant la mise en œuvre.

Le contact cutané avec des résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

Les données techniques relatives aux produits et systèmes de la société ont été compilées avec tout le soin requis. Toutefois, les recommandations ou suggestions formulées concernant l'utilisation de ces produits sont données sans garantie, les conditions d'utilisation échappant au contrôle de la société. Il incombe au client de déterminer si les produits conviennent à l'application particulière et si les conditions d'utilisation sont appropriées au produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être déduite de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie de propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations figurant dans les fiches techniques système peuvent différer selon les langues/pays. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer, si nécessaire, ses propres essais d'application dans les limites de ses capacités. Veuillez vous référer au Guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les possibilités de revêtement et des informations plus détaillées sur la mise en œuvre des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

Les réactions chimiques se déroulent généralement plus lentement à basse température. Cela prolonge les délais de recouvrement et d'accessibilité à pied. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques se déroulent plus rapidement, réduisant ainsi les délais de recouvrement et d'accessibilité à pied.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. Pendant l'application, il convient de veiller à ce qu'aucune goutte de sueur ou d'eau n'entre en contact avec la surface fraîchement revêtue, car cela peut provoquer un moussage. En outre, le matériau doit être protégé de tout contact direct avec l'eau pendant env. 24 heures (à 20°C) après l'application.

Si le délai d'attente entre les différentes étapes de travail dépasse 24 heures,

ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une période plus longue, l'ancienne surface doit être soigneusement nettoyée, poncée et aspirée.

Les applications qui ne sont pas expressément mentionnées dans cette fiche technique ne peuvent être réalisées qu'après consultation du service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l. et confirmation écrite de celui-ci.

Le système doit toujours être protégé contre les remontées d'humidité et la pression de l'eau, y compris pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir un résultat spécifique ni accepter une quelconque responsabilité, pour quelque motif et/ou relation juridique que ce soit. Les dernières Conditions générales de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent ; vous pouvez nous les demander ou les consulter et les imprimer sur www.rinol.com. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications du produit.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, matériaux de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janv. 2003) spécifie les exigences applicables aux mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols intérieurs.

Les revêtements et bouche-pores à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent porter le marquage CE.

CE RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via V. Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo	
05¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4	
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2	
Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures selon les fiches techniques)	
Comportement au feu :	BFL-S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) :	NPD ²
Résistance d'adhérence à la traction (adhérence) :	B 1,5
Résistance aux chocs	IR 4
Isolation aux bruits d'impact :	NPD ²
Absorption acoustique :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

RINOLPU-S616

REVÊTEMENT POLYURÉTHANE COLORÉ RÉSISTANT AUX UV



-1) les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé

-2) NPD = Performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sols soumis à des contraintes mécaniques et dont les produits sont conformes à la DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire aux exigences de la DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 "Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour béton" spécifie les exigences applicables aux méthodes de protection de surface que sont l'"imprégnation hydrophobe", l'imprégnation et le revêtement. Si nécessaire, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement UE 2004/42 (directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement UE 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type sb) à l'état prêt à l'emploi est de 500 g/l (limite 2010). La teneur maximale de RINOL PU-S616 à l'état prêt à l'emploi est <500 g/l de COV.

Code GIS : PU30

De plus amples informations sur le code GIS sont disponibles sur Wingis online à l'adresse <https://www.wingisonline.de>.